

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSDC	Date	28 novembre 2025
Numéro	25.185	Heure	16h20

Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Titre : Conditions de travail, sécurité et ressources du personnel pénitentiaire neuchâtelois

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

1. Quel est l'effectif actuel du personnel pénitentiaire dans les établissements du canton, et comment se situe-t-il par rapport aux normes recommandées au niveau intercantonal ?
2. Les établissements connaissent-ils actuellement un manque d'effectifs ou des postes vacants chroniques ?
3. Quelles sont les mesures mises en place pour favoriser le recrutement et la fidélisation du personnel pénitentiaire ?
4. Quel est le taux d'absentéisme du personnel pénitentiaire et quelles en sont les causes principales ?
5. Depuis le passage aux horaires de 12 heures, quels retours le Conseil d'État a-t-il reçus concernant l'impact de ce changement sur la santé, la fatigue, le stress et la motivation du personnel ? Des mesures d'accompagnement ou de suivi ont-elles été mises en place pour en limiter les effets ?
6. Le Conseil d'État dispose-t-il d'indicateurs relatifs au stress, à la charge de travail ou aux risques psychosociaux dans le milieu carcéral ?
7. Des mesures spécifiques sont-elles prévues pour améliorer la sécurité du personnel face à l'évolution des profils détenus ?
8. Le Conseil d'État prévoit-il, à court ou moyen terme, une adaptation de l'organisation, des ressources ou de la formation continue afin de répondre aux besoins du terrain ?

Développement (commentaire aux questions) :

Depuis plusieurs années, le milieu carcéral connaît une évolution marquée par la complexification des profils des détenus, l'alourdissement des tâches administratives et des exigences accrues en matière de sécurité. Le personnel pénitentiaire, en première ligne, joue un rôle central dans la sécurité et le bon fonctionnement des établissements, tout en veillant au respect des objectifs de réinsertion.

Des signaux provenant d'autres cantons, ainsi que de rapports nationaux, font régulièrement état d'un manque d'effectifs, d'un taux d'absentéisme élevé, d'un stress important et de difficultés de recrutement. Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur la situation du personnel au sein des établissements pénitentiaires neuchâtelois.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des établissements du canton, la sécurité des agents et la stabilité nécessaire au travail de réinsertion, il est essentiel de disposer d'un état des lieux transparent.

Par ailleurs, le passage récent aux horaires de 12 heures constitue un changement organisationnel majeur. Il peut avoir un impact sur la santé, la fatigue, le stress et la motivation du personnel, avec d'éventuelles répercussions sur la qualité de l'encadrement des détenus et sur la sécurité globale des établissements.

Ces problématiques, relevées dans d'autres cantons et dans plusieurs rapports nationaux, méritent une analyse au niveau cantonal afin de garantir un fonctionnement optimal des prisons.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Jennifer Angehrn

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Roxann Barbezat	Christiane Barbey	Damien Schär
Daniel Berger	Evan Finger	Florent Guye
Gil Santschi	Jean-Pierre Brechbühler	Jenna Mannino
Loïc Frey	Niels Rosselet-Christ	Quentin Geiser
Raymond Clottu		